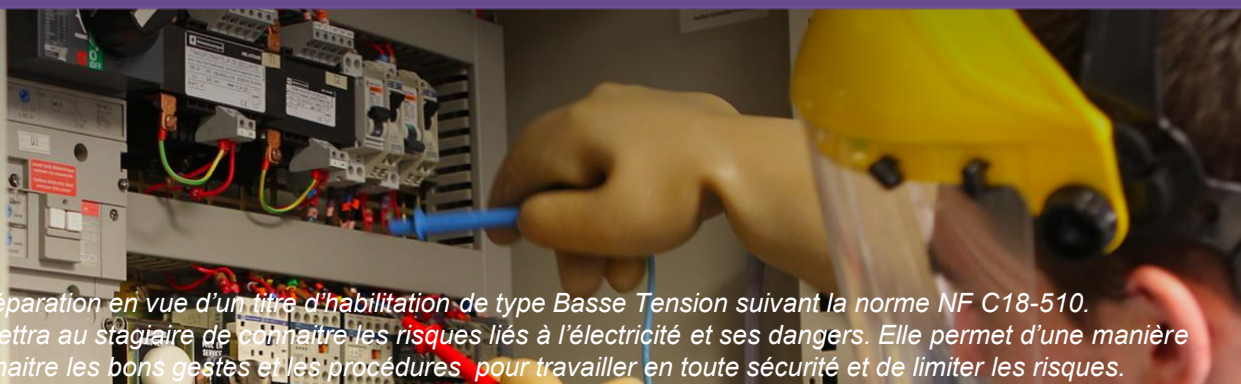




INTER – INTRA

Recyclage Habilitation Électrique Basse Tension B1v-B2v-BC-BR-BE (Mesure, Vérification, Essai) + H0v*



Objectifs: Préparation en vue d'un titre d'habilitation de type Basse Tension suivant la norme NF C18-510. Cette formation permettra au stagiaire de connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Elle permet d'une manière pratique de connaître les bons gestes et les procédures pour travailler en toute sécurité et de limiter les risques.



Public visé

Personnels devant intervenir sur des installations électriques pour réaliser des travaux, des essais ou des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique.



Pré-requis

Pour suivre cette formation, fournir impérativement un avis après formation et être titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité (-3ans).



Nombre de participants

12 personnes maximum.



Durée

10,5 heures soit 1,5 jours de formation. Elle comprend au moins 3,5 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C18-510.



Intervenant(s)

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.



Attribution finale

Attestation individuelle de formation, Avis après formation du niveau de l'action B0,H0v, B1v, B2v, BC, BR, BE + attribut et une carte verte d'habilitation vierge à remplir.

Durant cette formation, nous aborderons les thèmes suivants conformes à la norme NF C 18-510 :

- Retour d'expérience depuis la dernière formation
- Les effets des courants sur le corps humain
- Les moyens préventifs de se protéger contre les différents contacts électriques
- Connaître et reconnaître les domaines de tension
- Savoir identifier les différentes zones d'environnements liées aux domaines de tension
- Connaître les différents titres d'habilitations
- Connaître les limites de chaque niveau d'habilitation, les procédures de sécurité selon le niveau et savoir utiliser les documents nécessaires à la mise en place de ces procédures telles que la consignation, la mise hors tension etc.
- Savoir mettre en œuvre une analyse des risques liés au risque électrique.
- Savoir utiliser et identifier les différents EPI et EPC
- Savoir réagir dans le cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Ces différents thèmes seront abordés sur la partie théorique et mis en application grâce à plusieurs mises en situations pratiques

Les exercices pratiques évoluent suivant le nombre de stagiaires et les niveaux d'habilitations :

Durant la pratique, le stagiaire sera amené à :

- Rentrer dans un local électrique et déterminer le danger et évaluer les risques
- Savoir remplir un titre d'habilitation
- Savoir remplir une analyse des risques
- Choisir et utiliser les équipements de protections collectives et individuelles
- Connaître les gestes de bases devant un feu d'origine électrique
- Consigner une installation électrique
- Mettre en place un balisage, une nappe isolante ou toutes autres protections collectives
- Utiliser correctement les équipements de protections individuelles
- Faire une VAT efficace
- Remplir les documents administratifs comme l'attestation de consignation et l'avis de fin de travail
- Faire des manœuvres, mesures, vérifications ou essais dans un environnement électrique
- Effectuer une connexion ou une déconnexion sous tension

* Le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise et selon la qualification et le niveau du stagiaire



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'analyse et d'exercices pratiques. PC, vidéoprojecteurs et ressources multimédia - EPI et EPC - VAT – local et armoire électrique Basse Tension ou platine pédagogique selon les sites.



Documents Pédagogiques

Un livret de stage en couleur est fourni au stagiaire. Option sur demande : Manuel de prévention du risque électrique de 118 pages. Il sert de recueil de prescription conformément aux Articles R4544-9 et 10 du code du Travail.



Suivi / Évaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

BRINKS
FORMATION

Brink's Formation | 41 boulevard Romain Rolland | CS 10024 | 75685 Paris cedex 14 | Tél. : 01.47.40.10.10. SRL au capital de 7 625 euros | 399 309 749 RCS Paris, et déclarée auprès de la Préfecture de région sous le n° 11 94 07451 94 | APE 85.59A | TVA INTRA : FR 17 399 309 749. Autorisation administrative n° AUT-075-2122-06-22-20230334523 du 22/06/2023. Article L612-14 du Code de la sécurité Intérieure : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Retrouvez nos centres et calendriers sur notre site internet : www.brinksformation.fr